

Référence	<p>L'an deux mil vingt et un, le vingt du mois de juillet à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni exceptionnellement au sein de la nouvelle salle polyvalente pendant le temps des travaux du Centre-ville et sans public, afin de respecter les règles sanitaires liées au risque COVID-19, sous la présidence de Monsieur Olivier TURPIN, Maire, suite à la convocation qui lui a été faite et dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie provisoire conformément à la Loi.</p> <p><u>Présents</u> : Olivier TURPIN, Maire – Mélanie DAZIN-DESLANDES, Thierry MASQUELIER, Hélène HEROGUER, Philippe SIMOENS, Adjoints – Audrey VANHERSECKE, Thibault TISON, Sabrina WATRELOT, Valère CARETTE, Hélène HAVRET, Aimé DUQUENNE, Conseillers municipaux.</p> <p><u>Excusés</u> :</p> <p>Alexia GAILLET, qui donne pouvoir à Thierry MASQUELIER Jean-Claude HAUTCOEUR, qui donne pouvoir à Mélanie DAZIN-DESLANDES Jacques DURIEU, qui donne pouvoir à Philippe SIMOENS Isabelle DESCAMPS, qui donne pouvoir à Aimé DUQUENNE</p> <p><u>A été nommée secrétaire de séance</u> : Mélanie DAZIN-DESLANDES</p> <p>COMPTE-RENDU N°CR4/2021 DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 JUILLET 2021</p>
CR4/2021	
Objet de la délibération	
Compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du 20 juillet 2021	
Membres du Conseil Municipal	
En exercice : 15 Présents : 11	
Date de la convocation	
13 juillet 2021	

Après approbation à l'unanimité de la **délibération municipale n°2021/28 portant procès-verbal de la séance précédente en date du 11 mai 2021**, le Conseil Municipal passe à l'ordre du jour.

DÉLIBÉRATION N°2021 - 29 – SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS – ASSOCIATIONS ET ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES – ATTRIBUTIONS DE SUBVENTIONS COMPLÉMENTAIRES A LA DÉLIBÉRATION N°2021-10 DU 6 AVRIL 2021

Le Conseil Municipal adopte la délibération par : 15 voix pour – 0 voix contre – 0 abstention.

DÉLIBÉRATION N°2021 - 30 – AFFAIRES SCOLAIRES ET EXTRASCOLAIRES – MERCREDIS RÉCRÉATIFS – PARTENARIAT AVEC LA COMMUNE DE BOUVINES – APPROBATION DE TARIFS COMMUNS.

Le Conseil Municipal adopte la délibération par : 15 voix pour – 0 voix contre – 0 abstention.

DÉLIBÉRATION N°2021 - 31 – AFFAIRES SCOLAIRES ET EXTRASCOLAIRES – ALSH – OCTROI D'UNE AIDE FINANCIÈRE POUR LE PASSAGE DU B.A.F.A.

Le Conseil Municipal adopte la délibération par : 15 voix pour – 0 voix contre – 0 abstention.

DÉLIBÉRATION N°2021 - 32 – AFFAIRES SCOLAIRES ET EXTRASCOLAIRES – GARDERIES PÉRISCOLAIRES – APPROBATION DE NOUVEAUX TARIFS.

Le Conseil Municipal adopte la délibération par : 15 voix pour – 0 voix contre – 0 abstention.

DÉLIBÉRATION N°2021 - 33 – AFFAIRES SCOLAIRES ET EXTRASCOLAIRES – RESTAURATION SCOLAIRE – APPROBATION D'UN TARIF POUR LES PROTOCOLES D'ACCUEIL INDIVIDUALISÉS (P.A.I.).

Le Conseil Municipal adopte la délibération par : 15 voix pour – 0 voix contre – 0 abstention.

DÉLIBÉRATION N°2021 - 34 – RESSOURCES HUMAINES – MISE EN RÉSEAU DES BIBLIOTHÈQUES-MÉDIATHÈQUES DE « ANSTAING, FOREST-SUR-MARQUE, GRUSON ET TRESSIN » – CRÉATION D’UN POSTE DE COORDINATEUR CULTUREL.

Le Conseil Municipal adopte la délibération par : 12 voix pour – 0 voix contre – 3 abstentions (Aimé DUQUENNE, Jacques DURIEU, Isabelle DESCAMPS).

DÉLIBÉRATION N°2021 - 35 – FINANCES/BUDGET – RÉGIE DE RECETTES « COMPTE FAMILLES » – INDEMNITÉ DES RÉGISSEURS.

Le Conseil Municipal adopte la délibération par : 15 voix pour – 0 voix contre – 0 abstention.

DÉLIBÉRATION N°2021 - 36 – FINANCES/BUDGET – RÉGIE DE RECETTES « COMPTE FAMILLES » – REMBOURSEMENT DES AVOIRS.

Le Conseil Municipal adopte la délibération par : 15 voix pour – 0 voix contre – 0 abstention.

DÉLIBÉRATION N°2021 - 37 – URBANISME ET TRAVAUX / SÉCURITÉ ET ENVIRONNEMENT – TRANSITION ÉNERGÉTIQUE – ACHAT GROUPÉ D’ÉNERGIE (ÉLECTRICITÉ ET GAZ) – CONVENTION D’ACCOMPAGNEMENT ENTRE LA SOCIÉTÉ WIKIPOWER ET LA VILLE.

Le Conseil Municipal adopte la délibération par : 15 voix pour – 0 voix contre – 0 abstention.

DÉLIBÉRATION N°2021 - 38 – INTERCOMMUNALITÉ – COMMISSION LOCALE D’ÉVALUATION DES TRANSFERTS DE CHARGES (CLETC) SUR LES TRANSFERTS DE COMPÉTENCES SUITE À LA FUSION DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA HAUTE-DEÛLE ET DE LA MÉTROPOLE EUROPÉENNE DE LILLE – APPROBATION DU RAPPORT.

Le Conseil Municipal adopte la délibération par : 15 voix pour – 0 voix contre – 0 abstention.

DÉLIBÉRATION N°2021 - 39 – INTERCOMMUNALITÉ – PROJET DE MODIFICATION DES ONZE PLAN LOCAUX D’URBANISME (PLU) DE LA MÉTROPOLE EUROPÉENNE DE LILLE – AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL.

Le Conseil Municipal adopte la délibération par : 12 voix pour – 3 voix contre (Aimé DUQUENNE, Jacques DURIEU, Isabelle DESCAMPS) – 0 abstention.

Monsieur le Maire lève la séance à 19 heures 50

Ainsi fait et délibéré en séance publique, les an, mois et jour susdits. Pour copie conforme,

Le Maire

Olivier TURPIN

